

Colloque Européen *Défi climatique et enjeux énergétiques*  
Conseil de l'Europe, 24 novembre 2010

# Quels instruments et stratégies économiques pour gérer la crise climatique ?

Jean-Alain Héraud

Doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion  
Chercheur au Bureau d'Economie Théorique et Appliquée  
(BETA)  
Université de Strasbourg

# Le point de vue de l'économiste

- Les impacts du changement climatique auront un coût social et économique indéniable, pour nous et pour nos descendants.
- Comment les acteurs économiques comme les firmes mais aussi les régulateurs publics feront-ils face ?
- La théorie économique et les sciences de gestion apportent des réponses à ces questions.
- Les citoyens comme le monde politique doivent en être informés et prendre leurs responsabilités.

# Un exemple de prise de décision

Le 9 mars 2010, la Cour Européenne de justice a confirmé le *principe pollueur-payeur* en estimant que les exploitants d'installations industrielles situées à proximité d'une zone polluée pouvaient être présumés responsables.

# Commentaires et questions que soulève cette simple information

- Qu'est-ce que le PPP?
- Quelle est sa légitimité théorique?
  - sur le plan du droit (responsabilité juridique)
  - sur celui de l'économie (politiques environnementales)
- Y a-t-il d'autres manières de prendre en compte la contrainte écologique?
- La régulation de la pollution est-elle le principal aspect de l'objectif du développement durable?
- Comment se positionne l'entreprise par rapport au développement durable: contrainte ou opportunité?

# Commentaire préliminaire

- Les atteintes à l'environnement ne se limitent pas aux pollutions
- Au sens strict, l'émission de gaz à effet de serre n'est pas une pollution
- L'impact climatique est global et à long terme; il n'y a pas une catégorie précise de victimes à protéger ou indemniser; ses conséquences sont multiples et très difficiles à anticiper dans le détail
- En conséquence le PPP n'est pas facile à instrumentaliser

# Le concept d'externalité

Pour un économiste, où est le problème dans le fait:

- (a) de polluer (CO)
- (b) d'émettre des gaz à effet de serre (CO<sub>2</sub>)
- (c) d'épuiser des ressources (C fossile)

Réponse: c'est une *externalité* c'est-à-dire qu'il n'y a pas de contrepartie monétaire (c'est « hors marché »)

- (a) et (b) les personnes touchées ne sont pas compensées par un dédommagement monétaire
- (c) les générations futures ne sont pas autour de la table pour exprimer leur demande, donc le prix de marché n'est pas juste

# Principe pollueur payeur et formes diverses de régulation

**Approche réglementaire:** interdiction (ou seuil maximum autorisé)

→ Instruments de la contrainte: amendes pour l'entreprise, responsabilité civile, voire pénale des dirigeants...

**Taxation** destinée à compenser l'externalité

→ sens profond du PPP pour un économiste: on réintroduit un système de prix

Approche économique idéale que préconise la théorie orthodoxe (libérale): créer un **marché de droits à polluer**

→ première application très imparfaite: protocole de Kyoto; instruments d'échange en parallèle à la "taxe carbone"

# Le point de vue des sciences de gestion

- Les entreprises ne sont pas des organisations caritatives!

Dans un régime libéral, la mission du chef d'entreprise est de maximiser le taux de rendement du capital apporté par les actionnaires. (C'est aux pouvoirs publics d'imposer des contraintes)

- Cela ne signifie pas cependant « maximisation du profit à court terme »

L'objectif doit être la valeur de l'entreprise, qui se fonde sur un calcul des rendements futurs actualisés (théoriquement calculés pour  $t \rightarrow \infty$ )

- Le chef d'entreprise doit logiquement se comporter de manière responsable, en prenant en compte l'intérêt à long terme de toutes les parties prenantes

# Trois dimensions du développement durable

**Ce que l'entreprise doit et a intérêt à faire:**

- **Nature:** Ne pas trop attenter aux équilibres fondamentaux de l'environnement naturel ni épuiser trop vite les ressources épuisables
- **Economie:** Ne pas sacrifier le long terme au court terme (type de croissance)
- **Société:** Respecter les droits et aspirations légitimes des citoyens et l'équilibre sociétal  
→ employés, clients, parties prenantes...

# Ethique et intérêt: quand l'obligation morale peut mener à des avantages stratégiques

- Améliorer l'image de l'entreprise
- Chercher les synergies entre l'économie de ressources et la productivité économique
- Anticiper les réglementations et renforcements de contraintes (avantage comparatif des pro-actifs sur les ré-actifs)
- Se positionner sur les marchés nouveaux créés par les contraintes environnementales et d'épuisement de ressources

**Merci de votre attention**